

ARICCIA 1987

DOCUMENT FINAL DU PREMIER CONGRES INTERNATIONAL DE PRETRES MARIÉS ET NOUVELLES FORMES DE MINISTERE

Ce Congrès de prêtres mariés et de leurs épouses n'a pas pour but de revendiquer quelque chose pour nous, mais de présenter à l'Eglise, Peuple de Dieu, nos expériences et notre nouvelle façon de servir. Nous ne contestons pas la valeur du célibat charismatique, mais nous voulons montrer ce qu'un autre type de prêtre peut apporter comme signe d'une plus grande variété de ministères.

EGLISE

- L'expérience des couples prêtres mariés ne concerne pas seulement eux-mêmes. Ce que nous vivons est fondamental pour toute l'Eglise, à savoir : intégrer à la vie de foi toute la vie humaine : sexualité, travail, rapports sociaux et économiques.
- Notre ministère presbytéral nous enracine dans la structure apostolique de l'Eglise qui est le Peuple toujours en marche vers son Dieu.
- Notre ministère a toujours évolué dans l'histoire. Après avoir reçu dans les derniers siècles une conception principalement sacramentelle, il a maintenant pris une orientation vers LE service, service enrichi chez nous par l'état de vie familiale du prêtre.
- Tout le Peuple de Dieu doit participer à l'exercice des ministères, sacramentels ou non sacramentels. De tels ministères - qui trouvent leur origine dans les paroles du Christ et surgissent du peuple, reconnus par le ministère épiscopal, acceptés par les communautés - collaborent à libérer et épanouir les membres du Peuple de Dieu qui est tout entier un Peuple Sacerdotal.
- Nous pouvons parler un nouveau langage. La réalité de notre vie en famille nous pousse à interpréter et formuler dans la langue d'aujourd'hui la Bonne Nouvelle que nous découvrirons avec d'autres, comme "un père de famille qui tire de son trésor du neuf et du vieux" (Mt. 13,51)
- Nous sommes prêtres, au Service du Peuple et nous prenons part, comme tels, au renouvellement de l'Eglise.

MARIAGE ET FAMILLE

- Nous sommes heureux d'avoir choisi de concilier le mariage et la prêtrise. Nous croyons qu'une telle union de charisme renouvelle à la fois les deux sacrements et nous amène à une nouvelle expérience de Dieu.
- Cela nous fait mieux comprendre l'amour "conjugal" de Dieu avec son Peuple, selon l'image biblique.
- Le mariage nous a rendus plus humains. Cette "incarnation" nous a rapprochés de Dieu. Elle nous a rendus moins abstraits et plus sensibles aux autres.
- Notre expérience nous a fait découvrir davantage, à nous hommes, la richesse de la femme comme personne humaine, autrefois considérée comme inférieure, maintenant reconnue comme partenaire à part entière, dans le respect total de sa propre personnalité, sans laquelle il n'y a pas, dans le dessein de Dieu, d'humanité complète.
- Nous connaissons de façon plus réelle l'évolution d'une personne humaine en voyant grandir nos enfants. Nous inventons avec eux de nouveaux modes de prière, cependant que nous témoignons de notre foi auprès d'eux. La vie de famille change toutes nos perspectives.

- Jusqu'à aujourd'hui, l'attitude dualiste de la morale ecclésiastique nous a privés de la compréhension d'une nouvelle éthique sexuelle chrétienne, positive et non dominée par la peur. La vie de couple nous a fait mieux appréhender la liberté des fils et filles de Dieu.

TRAVAIL

- Notre entrée au travail, comme gagne-pain et possibilité d'aider les autres, a contribué à notre maturité et notre épanouissement.
- Nous avons découvert que le travail nous libère et nous enseigne la dignité du travail, bien que nous ressentions, comme d'autres, le poids du labeur, des injustices sociales et du chômage.
- L'insertion dans la vie concrète de tout le monde favorise l'annonce de la Bonne Nouvelle, puisque nous sommes plus proches de nos frères et gagnons leur confiance. Cela donne aussi une autre dimension à la prière.
- Nous essayons de partager nos ressources matérielles et spirituelles avec nos frères prêtres mariés et leurs familles. Nous nous sentons aussi solidaires des anciennes religieuses qui souffrent de rejet, d'isolement et du chômage.
- Nous déplorons donc l'attitude et les actions de certaines autorités ecclésiastiques qui, dans plusieurs pays, empêchent d'anciens prêtres, religieux et religieuses de trouver du travail, au mépris de l'expression de l'actuel Droit Canon, qui insiste sur la justice et la charité envers eux. La Sécurité Sociale des prêtres hors ministère n'est pas encore assurée dans de nombreux pays.

ENGAGEMENT

- Le ministère officiel s'avère, dans la plupart des cas, impossible à exercer et il n'est pas souhaité par beaucoup sans un renouvellement profond de son exercice dans un sens pluraliste.
- S'il y a un ministère pastoral, c'est à l'intérieur des communautés et à la demande de celle-ci. En ce cas d'ailleurs, l'engagement est beaucoup plus profond. Il favorise la liberté des membres du Peuple de Dieu et donc leur responsabilité effective.
- La référence à l'Evangile amène tout naturellement à s'engager souvent dans des lieux où sont vécues les relations entre frères et soeurs, comme par exemple l'engagement au service du Tiers Monde, ou, dans des organisations syndicales, sociales, voire politiques. Pour nous chrétiens, le service des hommes est service de Dieu (Mt. 25,40)

Ce que nous avons dit et écrit dans ce Congrès, comme dans toute notre activité, est inspiré par le message de Vatican II qui dit :

"La Tradition qui vient des Apôtres se développe dans l'Eglise sous l'assistance de l'Esprit-Saint : grandit en effet la perception des choses et des paroles transmises, par la contemplation et l'étude qu'en font les croyants qui les gardent dans leurs coeurs." (Dei Verbum, 8)

Nous tendons tous "à la plénitude de la vérité divine, jusqu'à ce que les paroles de Dieu reçoivent leur consommation."

Ariccia, le 28 Août 1987